

NOUS NE HURLERONS PAS AVEC LES LOUPS...

La presse nous a appris la décision de Georges Dumoulin qui fut condamné à mort après la «Libération» pour intelligence avec l'ennemi et qui vient de se mettre à la disposition de la justice.

Il n'entre pas dans nos intentions de plaider en faveur de Georges Dumoulin.

Il nous sera même permis de dire que l'excessive confiance qu'il semble témoigner en faveur de la justice militaire serait plutôt de nature nous rendre sa cause suspecte.

Depuis l'affaire Dreyfus, de nombreux exemples nous ont édifiés sur le sens de la justice (de caste) de nos «brav's militaires».

Ce que nous voulons affirmer publiquement c'est qu'en tant que véritables syndicalistes nous ne fûmes et ne serons jamais solidaires des parodies du jugement dont furent victimes, à la libération, un certain nombre de militants.

Les fameux *Comités d'épuration syndicale* resteront, dans l'histoire, la honte du mouvement ouvrier.

Certes, pendant l'occupation, il y eut dans le mouvement ouvrier (beaucoup moins qu'ailleurs) quelques salauds.

Mais combien de braves types, qui se sont laissés abusés ou qui ont voulu tout simplement «sauver ce qui pouvait être sauvé», se sont vus, à la libération, villipendés par une opinion publique mal informée et en proie au délire chauvin.

Qui dira le mal fait au mouvement ouvrier par une épuration à sens unique effectuée à la faveur de la duplicité des uns et de la lâcheté des autres.

Dumoulin s'est constitué prisonnier.

Qu'on ne compte pas sur nous pour l'accabler.

Nous ne nous sentons aucun goût pour jouer les grands inquisiteurs.

Nous ne hurlerons pas avec les loups.

Alexandre HEBERT.